

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Cher(e)s Collègues,

Les conditions sont désormais réunies pour commencer à mettre en œuvre la réforme de la Formation des Maîtres :

- La circulaire régissant les stages est sortie le 20 août 2009 ;
- La circulaire Hetzel, définissant le cadrage des masters, a été publiée le 23 décembre 2009 ;
- Les arrêtés portant modification des concours de recrutement sont parus au J.O. du 6 janvier 2010 ;
- La C.D.I.U.F.M. a mis au point un référentiel de formation pour aider à la conception des maquettes de Master prévues par la réforme. Ce référentiel s'inscrit dans les propositions du rapport Filâtre et fixe les « " incontournables " d'un programme de formation initiale permettant la construction des compétences professionnelles » (Gilles Baillat, Dépêche n°126588 à l'AEF du 29 janvier 2010).

Sur le plan local, l'équipe de direction de l'IUFM de Franche Comté et l'équipe présidentielle de l'UFC ont ensemble analysé ces différents documents.

À partir de là, les deux équipes proposent le pilotage suivant :

- Constitution d'un Groupe de Projet pour un Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation » (MEEF) porté par l'I.U.F.M. ;
- Constitution de Groupes de Projet mixtes, ancrés dans les différentes composantes et impliquant des formateurs de l'I.U.F.M.

Ces Groupes de Projet solliciteront très prochainement les Départements Disciplinaires et Groupes Thématiques de l'IUFM
Une journée banalisée sera organisée pour faciliter le travail de tous.

À ce jour, le calendrier prévu est le suivant :

- Travail de construction : mars-avril 2010
- Passage des maquettes au CEVU : mai 2010
- Passage des maquettes au CA : juin 2010
- Mise en œuvre : septembre 2010.

Bien cordialement

Le Directeur de l'IUFM
Pierre Status